

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 23 novembre 2020

<u>Présents</u>: Mrs HENNEBERT, CARE, DEGROOTE, DELATTRE, DZIK,

GEORGES, MIELCZAREK, MORELLE

Mmes THEOLAT, DEGARDIN, DI MUZIO, MARATIER, VALOIS

Absent ayant donné Procuration: Mme HEGO à M. DZIK

Absent: M. MARCAILLE

Secrétaire de séance : Mme MARATIER

Le compte rendu de la présente séance est adopté sans observations

<u>DELIBERATION - ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LE CABIINET MEDICAL SISE 13 RUE JEAN JAURES A ESTREUX</u>

Plusieurs sociétés ont remis une offre, dont le classement, compte -tenu des critères de jugement tels que définis dans le règlement de consultation, est le suivant :

LOT N° 1: GROS OEUVRE

SARL PATFOORT BATIMENT

58 959,36 € HT

75 Route Nationale 59990 CURGIES info@patfoort.com Tél 03.27.36.59.60

LOT N° 2: MENUISERIES EXTERIEURES

SEM MENUISERIES

11 500,00 € HT

Parc d'activités de Douzies Rue Joseph Cugnot 59 600 MAUBEUGE contact@sem-menuiseries.fr Tel 03.27.62.70.34

LOT N° 3: PLATRERIE MENUISERIES INT

SARL PATFOORT BATIMENT

19 391.84 € HT

75 Route Nationale 59990 CURGIES info@patfoort.com Tél 03.27.36.59.60

LOT N° 4: PEINTURE SOL SOUPLE

DECOR PEINTURE

7 699,14 € HT

2 place des champs du Colut 59230 SARS ET ROSIERES fab@roth.fr

Tel: 03 27 20 02 55

LOT N° 5 : ELECTRICITE

HAINAUT ELECTRICITE

18 728,86 € HT

13 rue de la Libération 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

Tel: 03 27 48 04 04

LOT N° 6: VENTILATION SANITAIRE

MRB CALORESCO

10 895,00 € HT

172 rue Henri Durre 59 590 RAISMES arnaud.saegerman@mrbcaloresco.fr

Tel: 03 27 45 80 30

Le marché de travaux est attribué aux 6 sociétés désignées ci-dessus, dont l'offre est économiquement la plus avantage, pour un montant de 127 174,20 € HT.

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION - DEMANDE DE FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (FSIC) AUPRES DE VALENCIENNES METROPOLE POUR LE CABINET MEDICAL

Le coût total de l'opération (Travaux, Maîtrise d' oeuvre), est estimé à 19 234,60 € HT soit 23 081,52 € TTC

Ces travaux peuvent bénéficier d'un soutien financier de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole au titre du F.S.I.C (Enveloppe 2015 - 2020) d'un reliquat d'enveloppe FSIC de 7 208,17 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DELIBERATION - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT POUR L'INGENIERIE TERRITORIALE</u>

Après avis de la commission, il est proposé au Conseil Municipal de nommer :

- M. Maurice HENNEBERT comme représentant titulaire à l'agence Ingénierie Territoriale
- M. Jean-Marc DELATTRE comme représentant suppléant à l'agence Ingénierie Territoriale

ADOPE A L'UNANIMITE

DELIBERATION - INDEMNITE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "AVIVA" SUITE AU SINISTRE DU 30 JUILLET 2017 - DETERIORATION DU MONUMENT AUX MORTS

Une plainte avait été déposée le 31 Juillet 2017 pour détérioration du monument aux Morts et des Abords

L'indemnité différée selon facture des travaux effectués est fixée à 3 842,99 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait ESTREUX, le 24 novembre 2020

Le Maire

Le MAIRE Maurice HENNEBERT